



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2020-021

PUBLIÉ LE 13 FÉVRIER 2020

Sommaire

03_DDCSPP_Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier

03-2020-02-12-001 - Arrêté préfectoral n° 391/2020 portant désignation des experts habilités à procéder à l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration (3 pages)

Page 3

03_DDCSPP_Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier

03-2020-02-12-001

Arrêté préfectoral n° 391/2020 portant désignation des
experts habilités à procéder à l'estimation des animaux
abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de
l'administration

**EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ 391 /2020 PORTANT DÉSIGNATION DES EXPERTS
HABILITÉS A PROCÉDER A L'ESTIMATION DES ANIMAUX ABATTUS ET DES
DENRÉES ET PRODUITS DÉTRUITS SUR ORDRE DE L'ADMINISTRATION**

Article 1^{er}

La liste des experts chargés de procéder à l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration, conformément aux modalités fixées par l'Arrêté Ministériel modifié du 30 Mars 2001 susvisé, figure en annexe du présent arrêté préfectoral.

Article 2.

L'arrêté préfectoral n° 415/2019 du 18 février 2019 est abrogé.

Article 3.

Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand sous un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site « www.telerecours.fr ».

Article 4.

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Mesdames les Sous-préfètes, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, Madame la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs..

Fait à MOULINS, le 12 février 2020

Pour La Préfète et par délégation,
La secrétaire générale,

signé

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE

ANNEXE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 391 /2019 du 12 février 2020

LISTE des experts chargés de l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration, conformément à l'Arrêté Ministériel du 30 Mars 2001.

Première catégorie *Éleveurs du département de l'Allier reconnus pour leur autorité morale et leur probité.*

ELEVEURS proposés par la Chambre d'Agriculture de l'Allier et la Directrice de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	SPECIALITE
- M. Gérard ALRIC	Barberanges 03370 VIPLAIX	04.70.06.38.33	Limousins
- M. Richard BESSAIE	Les Rognons 03340 MERCY	04.70.43.82.65	Charolais
- M. Philippe BOYER	Le Grand Verger 03400 YZEURE	04.70.34.11.51	Ovins
- M. Jean-Paul CHALMET	La Garenne 03350 CERILLY	04.70.67.53.11	Charolais
- M. Bernard CLAME	Les Habits 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT	04.70.67.14.72	Charolais
- M. Raymond DELCLUZY	Les Taureaux 03130 LODDES	04.70.55.23.42	Salers
- M. Jean-Luc DESNOYER	Motte Mourgon 03260 MAGNET	04.70.58.11.14	Charolais
- Mme Martine DURIN	Le Bas du Four 03390 BEAUNE D'ALLIER	04.70.64.68.56	Ovins
- M. André GIRAUD	Les Minards 03210 BESSON	04.70.42.80.22	Charolais
- M. Jean-Louis GRENER	Les Moutats 03370 VIPLAIX	04.70.06.38.06	Charolais
- M. Michel LABOUESSE	Les Jarras 03170 SAINT ANGEL	04.70.07.88.18	Charolais
- M. Marcel PARISSÉ	La Creuserie 03320 LURCY-LEVIS	04.70.67.28.76	Laitier
- M. Patrice BONNIN	Les Corres 03300 MOLLES	04.70.41.81.63	Porcs/volailles
- M. Vincent DE LA SERRE	Orvallée – 03230 LUSIGNY	06.74.42.69.61	Sangliers

Deuxième catégorie *Spécialistes de l'élevage choisis pour leur connaissance de la zootechnie, du marché et de la commercialisation des animaux et pour leur connaissance du marché et de la commercialisation des denrées et produits d'origine animale.*

EXPERTS FONCIERS ET AGRICOLES proposés par la Chambre des Experts Agricoles de l'Allier et la Directrice de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

:

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	SPECIALITE
- M. PHILIP Jean	Pouzieux 03190 MAILLET	06 67 05 12 46	Bovins, Ovins, Hors sol
- M. BEAUSSARON Bruno	La Maison Neuve 03800 GANNAT	04 70 90 33 01	Bovins, Ovins, Hors sol
- M. PHILIP Jacques	Les Joberts 03390 BEAUNE D'ALLIER	04.70.64.50.78	Bovins, Ovins, Hors sol
- M. DENIER d'APRIGNY Jean-Paul	1 rue de la Maladrerie 03500 ST POURCAIN/SIOULE	04.70.45.38.59	Bovins, Ovins, Hors sol
- M. GENESTE Jean-Jacques	101 rue des Tuileries 03300 CUSSET	04.70.98.37.84	Bovins, Ovins, Hors sol
- M. GEOFFROY Dominique	79 rue de Constantine 03200 VICHY	06 07 30 62 87	Bovins, Ovins, Hors sol,
- M. LUMINET Gérard	Les Foucauds 03500 PARAY SOUS BRIAILLES	04 70 45 15 23	Bovins, Ovins, Hors sol

EXPERTS APICOLES proposés par le Groupement de défense sanitaire apicole et la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	SPECIALITE
- M. Paul BAPTIER	128, route de Charmeil – 03300 CUSSET	04 70 96 19 89	Apiculture
- M. Patrick BARBAT	33, avenue du 11 novembre – 03350 CERILLY	07 87 35 04 85 04 70 66 36 18	Apiculture
- M. Denis LOT	60, rue A. Crozat – 03630 DESERTINES	06 73 48 97 47	Apiculture
- M. Jean MANANT	1372, route de St Argier – 03310 DURDAT LAREQUILLE	06 77 27 90 22 04 70 04 03 08	Apiculture
- M. Pierre MANSIER	9 RD 207 – Les Bayons – 63440 ST QUINTIN S/ SIOULE	06 08 53 11 26	Apiculture
M. Eric VAN DE PITTE	12, rue Pasteur – 03310 NERIS LES BAINS	06 88 38 04 96 04 70 03 10 06	Apiculture
- M. Jean TALON	Les Bassots – 03290 ST-POURCAIN S/BESBRE	04 70 42 01 04	Apiculture
- Mme Laure GOUDOUNEIX	1, rue Parmentier – 03400 YZEURE	06 32 18 16 38	Apiculture